



**BUREAU COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU 5 SEPTEMBRE 2023 À 18H00**

**Au siège de Grand Lac, Communauté d'agglomération
1500 boulevard Lepic 73 100 AIX-LES-BAINS**

Présents :

1	AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI	
2	AIX-LES-BAINS	FRUGIER Michel	
3	AIX-LES-BAINS	GUIGUE Thibaut	
4	BOURDEAU	DRIVET Jean-Marc	
5	BRISON SAINT INNOCENT	CROZE Jean-Claude	
6	DRUMETTAZ-CLARAFOND	BEAUX-SPEYSER Danièle	
7	DRUMETTAZ-CLARAFOND	JACQUIER Nicolas	
8	ENTRELACS	BRAISSAND Jean-François	
9	GRESY-SUR-AIX	MAITRE Florian	
10	LA BIOLLE	NOVELLI Julie	
11	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	MORIN Bruno	
12	LE BOURGET DU LAC	MERCAT Nicolas	
13	LE BOURGET DU LAC	SIMONIAN Edouard	
14	MERY	FONTAINE Nathalie	
15	MOUXY	FILIPPI Laurent	Arrivé après la 13 ^{ème} délibération
16	ONTEX	CARRIER Christiane	
17	PUGNY-CHATENOD	CROUZEVALLE Bruno	
18	RUFFIEUX	ROGNARD Olivier	
19	SAINT OFFENGE	GELLOZ Bernard	Pouvoir d'Antoine HUYNH
20	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	TOUGNE-PICAZO Brigitte	
21	TRESSERVE	LOISEAU Jean-Claude	
22	TREVIGNIN	CHAPUIS Nicolas	
23	VIONS	ARRAGAIN Manuel	Arrivé après la 9 ^{ème} délibération
24	VOGLANS	MERCIER Yves	

20 communes présentes

Absents excusés :

AIX-LES-BAINS	Marie-Pierre MONTORO-SADOUX
CHINDRIEUX	Marie-Claire BARBIER
CHANAZ	Yves HUSSON



L'assemblée s'est réunie sur convocation du 29 août 2023, transmise dans les conditions prévues par les articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales, à laquelle était joint un dossier de travail comprenant l'ordre du jour, la note de synthèse et 19 projets de délibérations.

Le quorum est atteint en début de séance : la séance est ouverte avec 22 présents et 1 procuration.

Julie NOVELLI est désignée secrétaire de séance.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte réglementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site www.telerecours.fr.



DÉLIBÉRATION

N° : 10 Année : 2023

Exécutoire le : - **4 OCT. 2023**

Notifiée le : - **4 OCT. 2023**

Visée le : **14 SEP. 2023**

Publiée le : **19 OCT. 2023**

COMMANDE PUBLIQUE

Marché n°2020-39- Maintenance des camions de collecte des ordures ménagères Lot n°3 : Suivi, entretien et fournitures de pneumatiques – Avenant n°1

Monsieur le Président rappelle la passation d'un accord cadre de maintenance des camions de collecte des ordures ménagères. Le marché est décomposé en 4 lots :

- Lot n° 01 : Châssis poids lourd, grue auxiliaire, bras ampliroll, fluides, attribué à l'entreprise garage Joram, domiciliée au Bourget du Lac ;
- Lot n° 02 : Bennes à ordures ménagères, attribué à l'entreprise Dépan OM, domiciliée à La bâtie ;
- Lot n° 03 : Suivi, entretien et fourniture de pneumatiques, attribué à l'entreprise FIRST STOP AYME, domiciliée à Saint Priest ;
- Lot n° 04 : Entretien et maintenance des véhicules utilitaires, attribué à l'entreprise garage de l'hippodrome, domiciliée à Aix-les-Bains.

Grand Lac a confié en 2020 le lot n°3 du présent marché à l'entreprise FIRST STOP AYME. Il s'agit d'un accord cadre à bons de commande d'une durée d'un an reconductible trois fois sans montant minimum ni maximum.

Monsieur le Président présente l'objet de l'avenant 1 au lot 3.

Le développement du parc de camions grues contraint le service à acheter des types de pneu 385/65 au lieu de 315/80 pour répondre à la charge sur les essieux (pneus été/hiver et pneus hiver). De plus, pour répondre aux offres manufacturières et aux disponibilités des pneus, le type de pneu 315/80 multi grip permet un choix supplémentaire. Il est donc proposé d'ajouter au BPU trois prix :

Afin d'optimiser le fonctionnement et l'exécution du marché, dans le cadre des demandes de prestations liées au démontage, à la dépose, à la pose et au montage, il est proposé que le service puisse utiliser un système de forfait de prestation non inscrit au marché, réduisant ainsi les coûts unitaires. Il est proposé d'ajouter au BPU le prix suivant : 1.0 Forfait PL (démontage, dépose, pose, montage) au prix de 26.65 € HT.

Les prix sont établis en septembre 2023, pour répondre au besoin de la préparation de la prochaine saison hivernale. Ils seront révisés à la date anniversaire du marché conformément au CCAP.

Les prix seront donc révisés à la date anniversaire du marché en janvier conformément au CCAP.

La CAO du 29 août 2023 a émis un avis favorable à la passation de cet avenant.

Pour une complète information de l'Assemblée, Monsieur le Président précise que toutes les pièces relatives à ce marché sont à sa disposition auprès du service commande publique.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE l'avenant précité,
- AUTORISE Monsieur le président à signer cet avenant avec l'entreprise précitée.

Aix-les-Bains, le 5 septembre 2023

Le président,
Renaud BERETTI



La secrétaire de séance,
Julie NOVELLI

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">- Délégués en exercice : 33- Présents : 23- Présents et représentés : 24- Votants : 24- Pour : 24- Contre : 0- Abstentions : 0- Blancs : 0 |
|---|



**Marché n°2020-39
MAINTENANCE DES CAMIONS OM**

Lot 3 : Suivi, entretien et fourniture de pneumatiques

AVENANT N°1

ENTRE :

Grand Lac - Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget domiciliée 1500, Boulevard Lépici – BP 610 – 73106 AIX-LES-BAINS, représentée par son vice-président en charge de la commande publique, Monsieur Yves MERCIER, dûment habilité par délibérations du Conseil communautaire en date du 28 juillet 2020, 23 mars 2021 et du 22 juin 2021 et arrêté du 27 juillet 2020,

D'UNE PART,

ET

FIRST STOP AYME domicilié 17 – 19 Rue Jean Zay 69800 SAINT-PRIEST

D'AUTRE PART,

ARTICLE 1 – OBJET et TITULAIRE DU MARCHE

Par accord cadre de services relatif à des prestations de suivi, entretien et fourniture de pneumatiques pour les camions d'ordures ménagères, GRAND LAC a confié à l'entreprise FIRST STOP AYME domiciliée 17 – 19 Rue Jean Zay 69800 SAINT-PRIEST, les prestations de gestion des pneumatiques poids lourds. L'accord cadre est à bon de commande sans minimum ni maximum annuel.

Il s'agit d'un accord cadre passé en application des articles 57 à 59 du Code des marchés Publics, sous forme d'appel d'offres ouvert.

ARTICLE 2 – OBJET DE L'AVENANT

Lors de la réalisation de ce marché, des prestations complémentaires ont été jugées nécessaires. Le développement du parc de camions de collecte (notamment la collecte en grue pour les colonne semi-enterré) a conduit à la fourniture supplémentaire de pneumatiques de tailles différentes non prévue à l'accord cadre initial.

De plus un forfait Poids Lourd de facturation non indiqué au marché doit également être rajouté

Afin d'optimiser le fonctionnement et l'exécution du marché, le service utilise un système de forfait de prestation non inscrit au marché qui réduit les coûts unitaires. Il est proposé d'ajouter au BPU ce prix

ARTICLE 3 – PRIX DES SERVICES ET FOURNITURES SUPPLEMENTAIRES

PRIX NOUVEAUX :

N° Prix	Prestation	Prix Janvier 2023
1.0	FORFAIT PL (démontage, dépose, pose, montage)	26,65 €

N° Prix	Fourniture pneumatiques	Prix unitaire Janvier 2023	précision de la marque et du type de pneu
2.1bis	Monte mixte été/hiver neuf	673,21 €	MICH 385/65 R 22.5 MULTI Z 160KVG
2.2bis	Monte hiver neuf	720,00 €	MICH 385/65 R 22.5 XMGZ AS TL 160 KVG MI
2.2ter	Monte 315/80R22,5 hiver Neuf Type Grip	647,14 €	315/80 R 22.5 X MULTI GRIP D TL 156/150L VG MI

ARTICLE 4 – RESPECT DU MARCHÉ INITIAL

Toutes les autres clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait en trois exemplaires,

À _____, le _____

Pour FIRST STOP AYME,

Pour GRAND LAC,

Représentant du Pouvoir Adjudicateur

ACCORD CADRE DE SERVICES A BONS DE COMMANDE N°20/39

Les prix unitaires sont exprimés hors taxes **remisés** par pneu (dimension 315/80 R22,5)

Les prix comprennent l'ensemble des consommables nécessaires à la réalisation des prestations (rallonge, valve, masse...)

N° Prix	Prestation	Forfait 2021	Prix révisés 2023
1.0			26,65 €
1.1	Forfait PL (démontage, dépose, pose, montage)	11,38 €	13,59 €
1.2	Démontage/Montage pneu	12,03 €	14,36 €
1.3	Dépose/Pose roue	6,50 €	7,76 €
1.4	Pose rallonge	9,75 €	11,64 €
1.5	Pose valve	31,53 €	37,64 €
1.6	Equilibrage	20,80 €	24,83 €
1.7	Recreusage directionnel	25,68 €	30,66 €
1.8	Recreusage traction	35,75 €	42,68 €
	Dépannage/déplacement		

N° Prix	Fourniture pneumatiques gamme Prémium de préférence Michelin	Prix unitaire 2021	Prix unitaire 2023	type
2.1	Monte mixte été/hiver neuf	515,76 €	615,71 €	MICH 315/80 R 22.5 X MULTIWAY 3D XZE TL
2.1 bis	Monte mixte été/hiver neuf		673,21 €	MICH 385/65 R22.5 MULTI Z 160KVG
2.2	Monte hiver neuf	552,72 €	659,84 €	MICH 315/80 R 22.5 X Multi Grip Z TL
2.2 bis	Monte hiver neuf		720,00 €	MICH 385/65 R22.5 XMGZ AS TL 160KVG MI
2.2 ter	Monte hiver neuf		647,14 €	315/80 22.5 X MULTI GRIP D TL 156/150L VG MI

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Délibération 10 : Marché n.2020-39- Maintenance des camions de collecte des ordures ménagères - Lot n.3 : Suivi, entretien et fournitures de pneumatiques - Avenant n.1 -

Date de transmission de l'acte : 14/09/2023

Date de réception de l'accusé de réception : 14/09/2023

Numéro de l'acte : d4663 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20230905-d4663-DE

Date de décision : 05/09/2023

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :
1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.3. Dossier d'avenant

